

Aurillac (15)

 Selon moi, quel est l'endroit le plus problématique pour les vélos dans ma ville ?

 Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

 Les grands axes

 L'avenue des Prades où une piste serait bienvenue dans la montée car la différence de vitesse est plus importante.  Des progrès, doit persévérer :)

 Avenue du général Leclerc, Avenue des pupilles de la Nation, rue Paul Doumer  créer des pistes cyclables sur tous les axes autour du centre ville.

 les sens uniques accessibles a velo en contre-sens, les "fausse" zone 30 ou les gens roulent a 50...

 L'endroit le plus problématique est l'axe majeur d'Aurillac, son épine dorsale, qui est totalement dépourvu d'aménagement cyclable sans lequel il ne peut y avoir de vrai "réseau" cyclable: l'axe rue des Carmes-avenue des Pupilles de la Nation-avenue des Prades-avenue Charles-de-Gaulle.  La question majeure, c'est la dichotomie entre le discours des élus, très "pro-vélo", et leur mauvaise volonté à passer aux réalisations. Le vélo est surtout prétexte à communication (au sens publicitaire). Tant que les élus n'oseront pas résister à la pression des électeurs automobilistes, on n'aura que des mesurètes et on continuera d'être 50 ans en retard sur les pays du nord. Mais tout cela est à replacer dans un contexte beaucoup plus large de laisser-faire urbanistique qui dure depuis plus de cinquante ans. Tant qu'on laissera construire des maisons individuelles jusqu'à 30 km de la ville-centre (qui se dépeuple... comme partout en France), il y aura de plus en plus de gens qui viendront travailler à Aurillac en voiture et on n'en sortira pas.

 Avenue des pupilles de la nation  Les efforts réalisés par la municipalité sont très récents et dus à l'insistance de l'association vélocité 15. Il faut faire preuve d'une grande vigilance et en même temps nous avons besoin de recul pour savoir comment se poursuivra cette politique et comment seront entretenues les pistes cyclables.

 Avenue des pupilles et volontaires. Rue république

 l'avenue des pupilles de la nation/rue des carmes  La mairie d'Aurillac fait de beaux discours mais peu dans les faits.

 la circulation à vélo est plus facile et mieux balisé dans le centre ancien, ce n'est pas le cas sur les voies qui s'en éloignent.  je n'habite pas Aurillac mais y circule qd je viens dans la famille, je n'ai donc pas tous les éléments de la politique vélo de la ville

 L'itinéraire du centre-ville à la route de Toulouse.  L'usage du vélo est très peu développé du fait du manque de continuité des itinéraires cyclables et d'une vitesse excessive des véhicules en ville. Le relief et la météo peuvent limiter l'usage pour certaines personnes.

 Avenue des pupilles,avenue des prades ,avenue des volontaires, avenue du général Leclerc,boulevard Jean Jaurès, avenue jean batiste veyre,rue du président delzons,avenue Gambetta (zone des bus),avenue de la république,zones non exhaustives  Pistes cyclables dangereuses et parsemées

 Avenue des Pupilles de la Nation  Le problème concerne aussi l'agglomération d'Aurillac (la CABA)

 Axe aurillac arpajon  Aménager de vraies pistes sur cyclables!

 Les grands axes, tels que l'avenue de la république et l'avenue des pupilles de la nation

 Rue Paul doumer, rue des carmes, rue vermenouze par exemple

 les ronds points  pas de concertation avec les usagers

 LE CENTRE-VILLE ET LES GRANDS AXES

 Itinéraire allant du centre ville vers le rond point de l'avenue Charles de Gaulle.  Le malleur est l'incompétence crasse de non élus en matière d'aménagement urbain.

 La traversée de la ville du lycée professionnel cortat pour se rendre au terrain de sport de la ponetie est hyper dangereuse le boulevard Jean Jaurès est inadapté dans l'avenue Jean Baptiste veyre on risque de percuter les voitures qui arrivent en face car elles n'ont pas la place de nous croiser et tout le centre ville est à l'avenant . On a vraiment peur de

circuler à vélo ➡ Je circule de moins en moins à vélo , les pistes cyclables sont inexistantes et la circulation en ville est trop dangereuse

⚠ Rue des carmes Avenue des pupilles de la Nation Carrefour Av du Gen. Leclerc et Av de la Liberté ➡ Les pistes cyclables doivent être tracées et sécurisées Actuellement les cyclistes sont en danger sur des rues "dites partagées "

⚠ les grands axes, rue des pupilles de la nation avenue de la republique ...

⚠ 90 % de la ville + les jonctions intercommunales (exemples : Arpajon sur Cere secteur Est avec Aurillac il n' y a pas une piste cyclable alors que la moitié du trajet est une route nationale RN122) ➡ Il y a encore loin du discours à la pratique. Les élus parlent assez souvent de développement durable et cherchent à empêcher les véhicules à entrer en centre ville mais sans vraiment proposer de mesures alternatives. La majorité des gens qui travaillent à Aurillac ne résident pas à Aurillac. De plus, pour le vélo il ne faut pas oublier que nous sommes en moyenne montagne et que l'hiver avec neige et verglas les vélos resteront au garage.

⚠ Avenue des pupilles dans les 2 sens.

⚠ rue des carmes

⚠ Les accès au centre-ville et la rue des Carmes ➡ La discontinuité des parcours cyclables, la très mauvaise signalétique (aucun panneau directionnel, aucun plan cyclable de la ville) et le manque de sécurisation des parcours (marquage au sol insuffisant) sont des freins à l'usage du vélo à Aurillac

➡ Le velo sportif est répandu et très agréable autour de la ville. Le vélo comme mode de transport est totalement oublié et négligé.

⚠ Les boulevards en règle général. ➡ Aider les gens à acquérir un vélo électrique, pour avoir un plus grand nombre de pratiquants

⚠ avenue des pupilles ➡ alors que tous les déplacements sur l'agglomération seraient faisables potentiellement en vélo, ce mode n'est pas vraiment considéré comme une alternative

⚠ Boulevard de Lescudilliers

⚠ Faute de pistes cyclables entre le centre ville et les différentes zones d'activités (Village d'Entreprises, Puy d'Esban, Sistrières...), nous devons rouler sur les trottoirs. A quand des pistes cyclables entre les pôles économiques ? ➡ Les pistes cyclables sont inexistantes entre les coeurs de ville et les pôles économiques. Ce qui fait que beaucoup de personnes préfèrent prendre leur voiture - qui plus est seules - même sur de courtes distances. Un non sens écologique, sanitaire. Il s'agirait de promouvoir aux côtés des principaux employeurs l'usage du vélo et du vélo électrique et de mettre en place de vraies pistes cyclables ou zones de partage avec les piétons jusqu'aux pôles économiques : Le Puy d'Esban, Tronquières, Sistières...

⚠ Boulevards extérieurs : pas de continuité de la piste cyclable (interrompue sur plusieurs centaines de mètres à un endroit où le trafic routier est très dense), itinéraires pour aller d'un bout à l'autre de la ville encore trop dangereux (avenue des pupilles, quartier de Marmiers) et les aménagements pour les vélos sont rares. ➡ Le nombre d'usagers augmente, mais l'usage du vélo reste anarchique et mal accompagné.

⚠ Le boulevard de verdun

⚠ Grands axes peripheriques ➡ Vélos à disposition

⚠ Les avenues principales ou les velos et les automobilistes doivent cohabiter mais ce n est pas le cas. Le cycliste est considéré comme un emmerdeur par les automobilistes et bien souvent frôlé voir serré contre les trottoirs... ➡ Un changement de mentalité est nécessaire. Les accidents sont quotidiens. Les automobilistes ne sont pas suffisamment attentifs aux cyclistes. Et certains cyclistes manquent également de prudence.

⚠ Se rendre au centre ville est très problématique notamment sur les grands axes avenue des prades, avenue des pupilles de la nation, avenue des volontaires ainsi que l'axe périphérique avenue du plomb du cantal ➡ Aurillac n'est pas du tout adapté à la circulation à vélo

⚠ CENTRE VILLE ➡ pas assez de pistes cyclables matérialisées, et pistes cyclables pas assez sécurisée

⚠ Avenue des pupilles de la Nation ➡ Peu de pistes cyclables, grands axes peu accessibles pour les vélos, mauvais entretien de la voirie

➡ Différence importante entre le discours officiel de la mairie et la réalité sur le terrain

⚠ La traversée de la ville depuis l'entrée d'Aurillac (route de Toulouse) vers le centre ville et inversement. Et plus globalement il n'existe que très peu de pistes cyclables et zéro liaison entre les quartiers. Et rien avec les communes environnantes sauf Arpajon et St Simon.

⚠ l'avenue de la République et en suivant, le boulevard du 4 septembre l'avenue du Général Milhaud et en suivant, la

rue Jean Moulin l'avenue des Pupilles de la Nation et en suivant, l'avenue des Volontaires ➡ Il y a peu de déplacements cyclistes à Aurillac et dans l'agglomération en dehors des déplacements sportifs, ce qui fait que les cyclistes sont vécus par les autres usagers roulants comme une gêne. Les tracteurs, qui sont aussi lents, ne déclenchent pas autant d'agacement de la part des automobilistes. Une campagne de sensibilisation des automobilistes en milieu rural pourrait peut-être s'appuyer sur ce constat !!!

⚠️ rond point escudilliers

⚠️ Traverser Aurillac d'est en ouest

⚠️ Rue Paul Doumer, Av des Pupilles ➡ Les déplacements en vélo ne sont pas dans les m urs à Aurillac!

⚠️ Carrefours rue des Carmes et avenue des Pupilles ➡ tous les accès principaux dans Aurillac par les routes n122, D120, D920, D922 sont dangereux pour les cyclistes car ils sont très fréquentés par des automobilistes qui roulent vite.

⚠️ rond point du conseil départemental

⚠️ il est impossible d'accéder directement à la place de la Paix quand on vient de la gare (pas de double sens) a&ccés vers le centre ville et la cité administrative ➡ la municipalité ne donne aucune aide à l'atelier de l'asso "Vélo-cité15" constitué entièrement de bénévoles

⚠️ les rues à sens unique du centre ville, très étroites et très dangereuses à prendre à vélo en sens inverse (rue Vermeuzou par exemple)

⚠️ ROND POINT DU PARAPLUIE

⚠️ Avenue des Pupilles de la Nation ➡ Les cyclistes sont des contribuables comme les autres, ... qui ne sont que vaguement écoutés les veilles d'élections ! ou pas !

⚠️ Quelques rues à sens unique autorisées au contre-sens vélo sont assez dangereuses car les véhicules motorisés considèrent que la rue est à eux : rue des Carmes, rue du Collège, place de l'Hôtel de ville... ➡ Beaucoup de travail encore pour que les usagers de véhicules motorisés respectent les vélos...

⚠️ Le grand carrefour troué du viaduc, certaines chaussées abîmées... ➡ Attacher plus d'importance pour les voleurs de bicyclette et autres cons de cette ville, pour mieux les punir.

⚠️ rue des Carmes à contre sens est très dangereuse avec la cohabitation voitures piétons et vélos. Les derniers aménagements sont une catastrophe, avant il y avait une voie cyclable ➡ Il n'y a pas de continuité dans les aménagements, pas de plan général

⚠️ avenue des Pupilles de la Nation ➡ Beaucoup de travaux et de création d'axes sans aucune prise en compte des cyclistes et donc d'anciennes petites routes devenues des axes dangereux limitant les déplacements autour d'Aurillac

⚠️ Rond-point du Conseil Général, piste cyclable qui aboutit à un cul-de-sac ➡ Davantage d'incitation auprès des lycéens et collégiens, des lieux sécurisés pour qu'ils gardent leur vélo.

⚠️ Rond Point

⚠️ Dans la rue des Carmes, très dangereux de circuler lorsqu'on est une femme, on est souvent insultée. rue du monastère pas sécurisée et rue défoncée, il faut viser entre les trous et le caniveau. là aussi on se fait réprimander régulièrement par les automobilistes. avenue des Pupilles très dangereuse sans pistes cyclables. ➡ la ville semble ne pas se préoccuper du vélo dans la ville. Dans le centre ville c'est très mal balisé les dessins sur le sol sont rares ou souvent effacés.

⚠️ Les pistes cyclables étant rarement séparées du reste de la circulation et les routes étant étroites, on se sent en danger un peu partout.

⚠️ Rue du Lioran car impossible de se croiser et la rue des Carmes car c'est la loi du plus fort ➡ As-tu une vraie volonté de circuler autrement?

⚠️ Axe rue des Carmes - avenue des Pupilles ➡ La question autour des itinéraires cyclables me gêne. Certes ils sont bien entretenus et confortables, mais ... il n'y en a que deux que j'appellerais vraiment itinéraire cyclable, et encore sont-ils incomplets ! Il en faudrait 4 fois plus.

⚠️ Avenue des Pupilles

⚠️ Les liaisons entre les portions cyclables, Les sorties (ouest et est) de la ville Village entreprise: largeur de trottoir longeant les voies de circulation trop importante pour peu de piétons au détriment d'aucune portion cyclable facile à aménagée ➡ Vélos mal perçus par la majorité des automobilistes

⚠️ Rue des Carmes

⚠️ Dans la zone commerciale (Leclerc, Gifi...), La piste cyclable qui y mène débouche sur un carrefour assez grand et impraticable à vélo, avec beaucoup de circulation voiture ➡ Ce n'est pas encore dans les mentalités de circuler à vélo, le paysage peut jouer là dedans (beaucoup de côtes)

⚠ Les rues piétonnes du centre ville, étroites ; la rue des Carmes où la signalisation ne permet pas aux automobilistes de comprendre qu'ils ne sont pas prioritaires

⚠ Partout. Les voitures roulent trop vite, surtout dans les zones "de rencontre" 30. ➡ Oui. Je trouve préoccupante les conditions d'usage du vélo à Aurillac comme ailleurs, en raison de la dangerosité de la conduite de très nombreuses personnes et de la civilité décroissante des automobilistes envers les usagers "vulnérables", cyclistes et piétons .

⚠ rue à double sens : dangereuses pour les cyclistes et pour les automobilistes. Quasi inexistance des voies pour vélos.
➡ réserver le centre ville aux piétons et aux vélos sauf pour les parkings bien sûr.

⚠ 1) liaisons non aménagées avec les communes limitrophes 2) sentiment d'insécurité en l'absence de vrai réseau cyclable ➡ La municipalité fait du "cyclable" sans concertation suffisante avec les associations et sans conviction que c'est LE mode de déplacement d'avenir avec les transports en commun

⚠ avenue des pupilles

⚠ Grand boulevard

⚠ Ave des Pupilles

⚠ Avenue des Pupilles de la Nation Avenue des volontaires Rue de la république ➡ Prendre le temps d'une réelle concertation avec les usagers et associations d'usagers

⚠ Rue des Carmes (dangereux), gravier (devant la préfecture - très dangereux), rue piétonne (pas ou peu signalé) , les carrefours (notamment celui en face le Mac Do) , la ponctie avec la signalisation peu adaptée sur les ronds points.....

➡ le vélo n'est pas une culture en zone rurale ou la voiture est nécessaire pour venir à Aurillac. Il faut trouver un mode de fonctionnement qui respecte tout le monde....

⚠ RUE DES CARMES (IMPRESSIONS AU SOL PRESQUE EFFACEES)

⚠ tous les carrefours de la périphérie+avenue des pupilles

⚠ Les grands axes de circulation, et ronds points où celui-ci n'est pas pris en compte.

⚠ le carrefour d'entrée vers le centre Leclerc et l'avenue du général Leclerc ; les grands axes ne sont pas toujours complètement aménagés ; la sortie ouest d'Aurillac est très difficile ➡ Bof !

⚠ L'axe Tronquières - Viaduc ➡ Beaucoup de choses à améliorer voire simplement à construire

⚠ L'avenue des pupilles, de manière générale toutes les avenues et toutes les départementales ➡ Rien n'est en faveur des vélos. Le vélo n'apparaît pas en première vue comme un moyen de transport envisageable à Aurillac, on le prend finalement plus par dépit que par envie. Vu la situation environnementale de la planète c'est inquiétant que dans une préfecture le vélo soit si peu démocratisé.

⚠ Avenue des pupilles et des volontaires Sens inverse de la rue des Carmes ➡ Un stationnement permanent et sécurisé en centre ville car il est difficile de trouver un appartement avec un local vélo facilement accessible au RDC.

⚠ avenue des pupilles ➡ très dur de revenir en arrière, par rapport au "tout voiture"

⚠ Dans toute la ville pratiquement impossible de circuler en toute sécurité. Plus insultes de certains automobilistes. ➡ Le vélo à Aurillac devient très dangereux

⚠ Rue des Carmes Avenue des pupilles Avenue de la République ➡ Beaucoup d'accidents dus à un manque de vigilance des automobilistes et des voies dangereuses

⚠ toute la périphérie de la ville vue qu'il n'y a quasi pas d'aménagement extérieur ➡ la topographie de la ville n'aide pas l'usage au quotidien du vélo mais l'absence d'un réseau uniforme et continu ne facilite pas l'envie d'utiliser le vélo au quotidien

⚠ traversé de carrefour, rond point , monté ➡ non

⚠ Circulation à vélo très dangereuse, en particulier être en vélo à contre sens dans des rues où il n'est pas possible de se croiser "normalement" avec une voiture (alors camionnette!). En résumé, ne pas circuler à contre sens à vélo sur les axes où la largeur de voirie n'est pas adaptée.

⚠ En centre-ville et dans les voies en contre-sens de la circulation automobile

⚠ Avenue Charles de Gaulle

⚠ Avenue des pupilles Boulevard du valence au rond point gendarmerie et au feu avec avenue pupille Boulevard Lenthilac Avenue général Leclerc

⚠ Avenue des pupilles entre autre ...

⚠ Les accès vers la ville depuis la périphérie sans emprunter les grands axes routiers.

⚠ Toutes les rues sont dangereuses et particulièrement les sens uniques très étroits autorisés à contre-sens pour les vélos, ainsi que les ouvertures de portières de voitures quand la piste cyclable longe une rangée de stationnement. ✎ La situation est déplorable : c'est comme risquer sa santé ou sa vie à chaque fois qu'on prend le vélo.

⚠ les ronds points en centre ville ✎ les parkings deux-roues (motos, vélos, scoots...) ne sont pas couverts (pluie, neige...) à Aurillac...

⚠ Les doubles sens sur les rues en sens unique

⚠ l'avenue des pupilles axe important pour se rendre en centre ville n'est pas aménagée. ✎ Il manque cruellement de lieux de stationnement abrités et sécurisés et de pistes cyclables.

⚠ Avenue des pupilles...

⚠ Le bousquet ✎ Non

⚠ Axe lycée Cortat vers le centre ville ✎ L'Axe nord vers centre ville est très dangereux

⚠ avenue des pupilles ✎ RAS

⚠ Avenue général de Gaulle et avenue des pupilles

⚠ avenue des pupilles avenue de la république

⚠ rue des carmes et avenue des pupilles ✎ Oui, bravo à la Municipalité pour la passerelle de clairvivre en cours de réalisation mais attention à son débouché sur la rue Paul Doumer

⚠ Lien entre aurillac sud et centre ville

⚠ Les grands axes de traversée de la ville ✎ De rares pistes cyclables à Aurillac, donc il est difficile de répondre à plusieurs de vos questions. La pratique du vélo hors loisirs, y est considérée comme marginale, étonnante. La communication devrait être développée.

⚠ Carrefour av des volontaires / bd de Verdun Rond point de la gendarmerie Av des pupilles Av du Plomb du Cantal Bd de Lescudiller

⚠ la rue des carmes où se côtoient piétons ,automobilistes et cyclos ✎ un effort existe ,il faut le faire progresser si l'écoute est présente auprès des décideurs , mais aussi les budgets nécessaires.

⚠ l'axe rue des Carmes avenue des pupilles ✎ Il faudrait éduquer et responsabiliser les conducteurs de véhicules par des campagnes de préventions et des sanctions sur le stationnement anarchique et la vitesse excessive en centre ville. Pour l'obtention du permis auto, il faudrait une épreuve de plus, faire circuler à vélo les candidats pour qu'ils comprennent les dangers de circuler en vélo.

⚠ Avenue des pupilles de la nation

⚠ Beaucoup d'endroits son problématiques à Aurillac rue des carmes pas assez de place pour la piste cyclable qui est dangereuse et boulevard du pont rouge pour remonter à l'ancienne route d'Aurillac et refaire les bandes blanches ✎ Le gros reproche que je fait c'est que Aurillac ne participe pas à la subvention sur les achats de vélos électriques comme le font certaines villes .Cela permettrait aux cycliste d'acheter leur vélo éclectique et de se déplacer en centre ville en vélo plutôt qu'en voiture

⚠ Avenue des pupilles de la nation, avenue de la république, avenue Paul doumer ✎ Le réseau cyclable est incomplet, c'est la principale difficulté, l'usage du vélo reste marginal car considéré comme trop dangereux alors qu'il serait parfaitement adapté dans une petite ville.

⚠ Avenue des Pupilles de la Nation

⚠ Tronquieres (gitans) + La Montade (racailles)

⚠ Contournement aurillac vers le bousquet

⚠ Rue des Carmes Avenue des Pupilles

⚠ Le centre ville est difficile à pratiquer du fait du bon respect des cyclistes par les automobilistes aux feux et stops. ✎ Les zones cyclables à sens inverse des voitures est plus dangereux qu'autre chose. Les rares pistes cyclables reliant les communes voisines sont mal entretenues.

⚠ rue des carmes

⚠ Tous les ronds points ✎ Pas d'échange avec les asso vélo

⚠ avenue des pupilles

⚠ Grands axes

✎ comme partout, le gros problème est le comportement des automobilistes vis à vis des autres . Il est impossible de doubler tous les axes de pistes cyclables donc les gens doivent partager la route , les cyclistes doivent respecter le code

de la route et les automobilistes se doivent de faire de même et de respecter les autres usagers plus vulnérables qu'eux en cas de collision) . C'est un problème général de comportement humain dans la société .

 L'avenue Milhaud + rue Jean Moulin : les vélos sont une obstruction à l'important trafic auto et bus, donc danger. L'avenue du Plomb du Cantal + boulevard de Lescudilliers.

 Avenue des Pupilles

 La circulation à contre sens dans la rue des Carmes est très dangereuse. Les petites rues dans le centre ville ne permettent pas toujours de circuler en contre sens avec les voitures;

 Rue des Carmes (contre-sens de circulation avec les voitures)

 La rue des Carmes censée être une zone de rencontre limitée à 20km/h pour les voitures mais la signalisation est très mal faite voire invisible à l'entrée de la rue. L'avenue des Pupilles est dangereuse : beaucoup d'automobilistes, pas de piste de cyclable. Le nouveau rond-point avenue Paul Doumer est inadapté aux cyclistes. Dans cet aménagement tout à fait récent, la ville n'a absolument pas tenu compte des besoins des personnes se déplaçant à vélo : pas de vraie voie cyclable mais une signalisation qui laisse de la place aux dangers. Un exemple vécu sur ce rond-point : une voiture ne

respectant pas la priorité alors que j'étais déjà engagée dans le rond-point.  Je suis outrée de voir que la ville ne tient absolument pas compte des besoins des personnes se déplaçant à vélo alors nous sommes de plus en plus nombreux et que les problématiques actuelles de protection de l'environnement et de qualité de vie deviennent urgentes. La municipalité a un retard effarant sur ces questions. Il y a parfois des essais de signalisation mais qui retombent dans l'oubli avec des traçages au sol qui ne sont par refaits après des travaux. Le seul itinéraire sûr et très agréable est la promenade de Bocholt qui est aussi piétonne, et qui est prolongée par une vraie piste cyclable sécurisée et bien signalée pour se rendre à l'entrée de la commune voisine Arpajon-sur-Cère. Je ne connais pas la situation dans cette commune.

 La nouvelle piste cyclable qui débouche sur le rond point du conseil départemental est inutile et surtout dangereuse (mauvais débouché sur le rond point, double sens dangereux car piste très étroite et pas de visibilité au virage)  La circulation des vélos est possible en centre ville à Aurillac car les conducteurs sont prudents et pourraient encore ralentir. Les vélos doivent apprendre à se mettre au milieu de la chaussée , à ne pas rouler à contre-sens, à ne pas rouler sur les trottoirs, à faire un léger détour si besoin, et à ne pas dépasser à droite. Les contre-sens cyclistes doivent être abolis, ainsi que les pistes cyclables qui longent des voitures en stationnement. Mais sur les axes rapides comme l'avenue des Pupilles, il est indispensable d'aménager des pistes cyclables en site propre, avec des solutions pour les cyclistes aux carrefours, afin que la traversée de la ville soit possible, notamment vers les centres commerciaux et les quartiers résidentiels.

 Avenue de la république , avenue des pupilles, avenue aristide briand, avenue Charles de Gaulle.  Très contente de voir que la nouvelle municipalité s'investit pour l'usage quotidien du vélo. Que cela continue. Il y a encore beaucoup à faire.

 Dans les doubles sens cyclables, en particulier rue des Carmes (dans la zone de rencontre)  La ville se prête bien à l'usage du vélo (sauf les jours de froid). il faut cependant améliorer la signalisation (de sécurité et directionnelle), augmenter le nombre de point de stationnement (arceaux et abris) et créer de vrais itinéraires sécurisés (comme ceux de la jordanne ou de Saint-Simon). Enfin la limitation de la vitesse des automobiles (via des plateaux traversants ou des coussins berlinois) dans les rues du centre favorisent les piétons et les cyclistes (exemple réussi de la rue de la République).

 Avenue des pupilles  Roulez jeunesse!

 Itinéraire Rue des carmes / Av. des pupilles / Av. des volontaires